

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 14 septembre à 20 heures, le Conseil municipal de la Commune de MOUZEIL, dûment convoqué le 9 septembre 2026, s'est réuni en session ordinaire en mairie, sous la présidence de M. Stéphane PIVETEAU, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Présents : M. Stéphane PIVETEAU, M. Bruno BERTHELOT, Mme Jacqueline LE TEXIER, M. Damien LE BRESTEC, Mme Florence BEZIER, M. David MICHAUD, Mme Elodie AMIOT, Mme Kathy BAZIN, M. Gaëtan BELLEIL, M. Patrick CANTÉ, M. Benoît DESORMEAUX, Mme Claire FRICONNEAU, Mme Marina JULIENNE, M. Patrick MENTEL, Mme Sandrine NIEL, M. Michel PAGEAU, M. Jérôme RODILLA et Mme Lucie ROUAUD.

Absent(s) : Mme Mickaëlle DRUMEL (excusée).

M. Benoît DESORMEAUX a été désigné secrétaire de séance.

18 voix : Pour

0 voix : Contre

0 : Abstention(s)

Reprise de concessions du cimetière en état d'abandon

M. Stéphane PIVETEAU, Maire, informe les membres du Conseil Municipal de la possibilité pour une commune de reprendre des concessions en état d'abandon est prévue par le Code général des collectivités territoriales aux articles L. 2223-17 et L. 2223-18 et, pour la partie réglementaire, aux articles R. 2223-12 et R. 2223-23.

En effet, lorsqu'en raison de la négligence du concessionnaire ou de ses ayants droit, ou en l'absence de successeurs identifiables, une concession présente un état manifeste d'abandon portant atteinte à la décence du cimetière, la commune est en droit d'engager cette procédure.

Une telle procédure a été engagée dans notre cimetière, le 04 décembre 2024 (date du premier constat d'abandon) et vise 20 concessions.

L'aspect d'abandon total a été reconnu pour ces dernières conformément aux dispositions susvisées.

La publicité, conformément à ces mêmes dispositions, a été largement effectuée et notamment par des plaquettes apposées sur ces concessions indiquant à tout public qu'elles faisaient l'objet d'une procédure de reprise, ainsi que par une information publiée sur les réseaux de la Commune.

Une personne justifiant de sa qualité de descendant (ou successeur, ou de personne étant chargée de l'entretien de la concession) a demandé l'arrêt de la procédure en arguant des travaux de restauration qu'elle avait effectués. Un « constat d'entretien » a été dressé contradictoirement et l'intéressé averti de l'interruption de la procédure.

Après le premier constat, un nouveau procès-verbal était rédigé le 1^{er} juin 2026 pour les concessions ayant conservé l'aspect d'abandon.



Toutes les conditions requises en pareil cas, prévues par les lois et règlements, ont été rigoureusement respectées.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

▪ **DÉCIDE :**

- que les concessions en état d'abandon figurant sur la liste annexée sont reprises par la commune,
- qu'un arrêté municipal prononcera leur reprise,
- que les terrains ainsi libérés seront mis en service pour de nouvelles concessions.

Publié le 16/09/2026

Le secrétaire de séance,
Benoît DESORMEAUX

Le Maire,
Stéphane PIVETEAU



Annexe (pages suivantes) :
Liste des concessions en état d'abandon



CERTIFICAT

Je soussigné, Stéphane PIVETEAU, Maire de la commune de MOUZEIL, certifie que le procès-verbal dressé par moi, le lundi 1^{er} juin 2026 à 11 heures, en présence de Bruno BERTHELOT, Officier de Police Judiciaire,

au sujet de l'état d'abandon des sépultures suivantes :

Sépultures ayant un titre de concession :

N° d'ordre	Concessionnaire d'origine	Emplacement	Date de prise
163	Monsieur LEDUC Théophile	Cimetière communal Carré A Emplacement 21	28/12/1938
117	Madame JOURDON Louise Amédée née CHAPEAU	Cimetière communal Carré A Emplacement 3	08/12/1930
224	Monsieur GARNIER Julien	Cimetière communal Carré B Emplacement 132	12/11/1962
141	Monsieur LEDUC Pierre	Cimetière communal Carré C Emplacement 237	11/12/1935

Sépultures faisant l'objet de l'acte de notoriété en date du jeudi 4 juillet 2024 :

Membres inhumés, Famille	Emplacement
JAUNASSE Marie, DESORMEAUX née JAUNASSE Jeanne en 1960, JAUNASSE Jean Marie en 1974	Cimetière communal Carré A Emplacement 1
GANACHAUD	Cimetière communal Carré A Emplacement 15
MENORET Bernard	Cimetière communal Carré A Emplacement 29
BOUVARD	Cimetière communal Carré A Emplacement 33
DAUDIN / CHEUILHARR	Cimetière communal Carré A Emplacement 35
CRUAUD / BIDON	Cimetière communal Carré A Emplacement 45
LEDUC Théophile	Cimetière communal Carré A Emplacement 48
JOURDON	Cimetière communal Carré A Emplacement 51
VIGNON	Cimetière communal Carré A Emplacement 52
LERMITE Louis en 1940, LERMITE née BLIGUET Marie en 1972	Cimetière communal Carré C Emplacement 187



Membres inhumés, Famille	Emplacement
PAPIUN en 1871	Cimetière communal Carré C Emplacement 196
INCONNU	Cimetière communal Carré C Emplacement 205
BAUDOUIN née MERCIER Anne Marie en 1935, BAUDOUIN Louis en 1944	Cimetière communal Carré C Emplacement 215
LEDUC Eugène	Cimetière communal Carré C Emplacement 223
ROUILLET	Cimetière communal Carré C Emplacement 243
JOURDON	Cimetière communal Carré C Emplacement 258

a été affiché par extraits pendant un mois, du 05/06/2026 au 06/07/2026 à la porte de la Mairie et à celle du cimetière de la commune susvisée.

En foi de quoi, j'ai établi le présent certificat qui sera annexé à l'original du procès-verbal constatant l'état d'abandon des sépultures sus-indiquées.

Fait à MOUZEIL, le 7 juillet 2026
Le Maire,



Stéphane PIVETEAU

